

BAHREÏN

Amnesty International condamne la première exécution à avoir lieu depuis presque vingt ans
Index AI : MDE 11/08/96

Amnesty International condamne avec véhémence l'exécution d'Issa Ahmad Hassan Qambar, intervenue le 26 mars. Il s'agit de la première exécution à avoir lieu à Bahreïn depuis près de vingt ans.

« Nous sommes consternés de constater que cette exécution a eu lieu en dépit des appels à la clémence envoyés à maintes reprises au dirigeant du pays, a déclaré l'Organisation. Nous craignons que cette exécution n'ouvre la voie à de nouvelles condamnations à mort et exécutions. »

Issa Ahmad Qambar a été condamné à mort à l'issue d'un procès qui n'a pas respecté les normes internationales relatives aux droits de l'homme, en vertu desquelles un accusé doit être assisté d'un avocat à toutes les étapes de la procédure. Cet homme n'a pas été autorisé à consulter un avocat pendant sa détention préventive et n'a vu son défenseur pour la première fois qu'en pénétrant dans la salle d'audiences où il était jugé pour le meurtre d'un policier. Les audiences ont eu lieu à huis clos.

Issa Ahmad Hassan Qambar a été condamné à mort par une juridiction pénale de Bahreïn le 4 juillet 1995, après avoir été reconnu coupable du meurtre du brigadier Ibrahim Rashed Abd al Karim al Saidi. Le corps de cet homme avait été retrouvé dans le village de Nuwaidrat, le 23 mars 1995, au lendemain d'émeutes et d'affrontements avec les forces de sécurité. Le policier avait été poignardé. Les troubles avaient commencé en décembre 1994, de très nombreux manifestants réclamant davantage de droits civils et politiques.

Au cours du mois qui a précédé son exécution, Issa Ahmad Hassan Qambar n'a pas été autorisé à recevoir la visite de sa famille. De plus, les autorités n'ont pas prévenu ses proches de l'imminence de son exécution ; ce n'est qu'une fois qu'il a été exécuté par un peloton d'exécution, le 26 mars au matin, que ses proches ont été informés de son sort.

Les amis et les proches qui ont tenté de rendre visite à la famille juste après l'exécution auraient été dispersés par la police au moyen de gaz lacrymogène.

Amnesty International demande à l'émir du Bahreïn, Sheikh Issa bin Salman al Khalifa, d'empêcher toute nouvelle exécution